

## Laignelet Santé : une mutuelle communale pour payer moins cher

L'accès aux soins pour tous grâce à une complémentaire santé communale... C'est possible, affirme-t-on à Laignelet, où une réunion d'information aura lieu le 6 juillet.

27/06/2015 par Brigitte Beaumert



La commune a accrédité l'association Actiom pour proposer une mutuelle communale.

Comment permettre à tous d'accéder à une complémentaire santé ? Le problème se pose de plus en plus en France où près de 4,5 millions de personnes n'y ont pas accès par manque de moyens. La commune de Laignelet n'échappe pas à la règle mais a trouvé une solution.

Le Centre Communal d'Action Social a fait appel à l'association ACTIOM pour étudier la mise en place de la démarche « **ma commune ma santé.** ». Actiom est une association qui a mis en place une complémentaire santé adaptée aux besoins et à la capacité financière de chacun, surtout à ceux qui ont une petite retraite (agriculteurs, artisan, commerçant, personne ayant subi des périodes de chômage...) ou des difficultés financières.

« **Aujourd'hui, sous l'effet du manque de dynamisme de notre économie surtout sur notre secteur géographique, les citoyens n'ont plus de moyens financiers pour se payer des frais dentaires ou optiques ou frais médicaux lourds (voire s'endettent). La mobilisation, la mutualisation et la solidarité communale doivent permettre d'améliorer la situation actuelle pour chacun. L'union fait la force** » explique Madeleine Barbelette, vice-présidente du CCAS.

Chaque habitant pourra bénéficier de cette mutuelle collective à adhésion facultative, à un coût pérennisé grâce à des tarifs négociés.

**Réunion de présentation, d'information et d'échanges en présence de M. Dassé, interlocuteur et représentant local de ACTIOM, aura lieu le lundi 6 juillet à 20 h 00 à la salle communale.**

*35133 Laignelet*